

PANORAMA des EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

Panorama et revue des récentes évolutions réglementaires et prudentielles pour les établissements financiers, assujettis à la supervision bancaire et aux autorités de contrôle, en France et en Europe.

Contexte

La crise financière de 2008 a mis en lumière la nécessité de reconsidérer l'organisation et la surveillance prudentielle des établissements financiers.

En Europe, pour mener une politique monétaire efficace et pour une meilleure stabilité financière, les autorités de supervision bancaire et financière ont donc renforcé leur gouvernance et leurs dispositifs de contrôle afin de disposer d'outils permettant de surveiller et maîtriser les risques.

Dans ce contexte, la réglementation bancaire ne cesse donc d'évoluer, avec de nouveaux états de reporting financiers et prudentiels de plus en plus complexes, une surveillance macro et micro-prudentielles accrue. Ces points nécessitent une actualisation constante des connaissances des différents acteurs afin de garantir le processus et la qualité des différents déclaratifs.

Programme

Contexte réglementaire

- Crise financière de 2008 : ses enseignements
- Surveillance macro et micro-prudentielle renforcées

Supervision bancaire et financière

- Architecture et organisation en Europe
- Dispositifs Bâlois
- Déclinaison et mise en œuvre en Europe de la CRD IV et du CRR
- Etats financiers et réglementaires

Approche prudentielle sous Bâle III (ratios normatifs)

- Exigences en fonds propres et ratio de solvabilité
- Ratios de liquidité
- Ratio de levier
- Grands risques

Focus sur les sujets d'actualités réglementaires

- AnaCredit
- BCBS 239
- EMIR
- MIF I à MIF II
- MREL et TLAC

Conclusions et perspectives

- Evolutions vers Bâle IV
- Retours d'expérience sur les récentes évolutions

Modalités

Objectifs

- Se familiariser avec les différentes évolutions réglementaires récentes
- Comprendre les enjeux spécifiques pour les établissements financiers
- S'adapter aux nouvelles exigences prudentielles

Profil des participants :

- Directeur financier, Directeur comptable, Directeur des Risques
- Managers et collaborateurs des filières comptable, risques, crédit
- Responsable reporting réglementaire bancaire
- Chef de projet

Durée et lieu de la formation :

- ½ journée (4h)
- Sur site (intra) ou au sein de locaux du cabinet VNCA (inter)

Ce programme peut faire l'objet d'adaptation, notamment en fonction de vos demandes spécifiques, du profil des participants et de la structure des établissements.

Consultez-nous pour tous renseignements :

Nous contacter

Téléphone	+33 (0)1 42 65 90 61
Formulaire à renseigner	Société : Nom : Fonction / Service : Tél. : Email : Message :
Adresse courriel	formation@vnca.fr